

Pourquoi les élites accélèrent-elles leur agenda ?



[Source : TVL]

Trahison des institutions : la mort de l'État ?

« Les institutions françaises n'existent plus... l'État est mort ! »

Valérie Bugault

L'invitée de « Politique & Eco », Valérie Bugault, explique pourquoi l'État français a disparu avec la première loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020 et en quoi elle viole la Constitution de la Vème République. Dès cette date, l'exécutif s'est affranchi des règles institutionnelles françaises au profit d'entreprises mondialisées, en témoigne la réception par Emmanuel Macron du club du Dolder (Big Pharma), en août dernier, présidé par le PDG de Pfizer, Albert Bourla. Dans cet état de vide juridique, nous sommes désormais entrés dans une période de transition. Période débouchant le 1er janvier 2022 sur la présidence française de l'UE qui, selon Valérie Bugault, actera une liquidation de l'État français au profit d'une intégration de l'Europe fédérale, antichambre d'un gouvernement mondial. En attendant, Valérie Bugault appelle les Français à prendre conscience de la scission entre l'exécutif et les institutions dans le but d'imposer un projet alternatif.